

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches): Bientôt, monsieur l'Orateur. J'ajoute que nos fonctionnaires seront là demain pour discuter des modalités d'indemnisation qui ne s'appliqueront, comme le député le sait, que dans la région de Port-aux-Basques.

* * *

LA POLLUTION

LES PROPOS D'UN DIPLOMATE DANOIS AU SUJET DES COURS D'EAU CANADIENS

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Partage-t-il l'opinion exprimée par le porte-parole de l'ambassade du Danemark sur l'importance d'une épuration immédiate et sérieuse des cours d'eau canadiens où fraye le saumon sur la côte atlantique?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Oui, monsieur l'Orateur. Mon collègue, le ministre des Pêches, s'est exprimé avec autant de fermeté à ce sujet. J'espère que nous obtiendrons la collaboration des provinces pour l'épuration de ces cours d'eau.

LA PROMULGATION DE LA LOI SUR LA PRÉVENTION DE LA POLLUTION DES EAUX ARCTIQUES

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. L'autre jour, j'ai demandé au ministre de l'Environnement de nous dire pourquoi on n'a pas encore promulgué la loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques, adoptée il y a presque deux ans, et il a répondu que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien ferait une déclaration pertinente. Le ministre est-il maintenant prêt à s'exécuter?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, la seule de ces lois qui concerne les eaux intérieures des Territoires du Nord-Ouest a été proclamée. Quant à celle qui concerne la prévention de la pollution des eaux arctiques, elle n'a pas encore été proclamée, parce que si nous la proclamions à ce moment-ci, sans avoir réglé au préalable tous les aspects de ce problème, nous serions obligés de fermer le port de Churchill. Je ne crois pas que les gens du Manitoba seraient heureux que nous le fassions.

* * *

LES TRANSPORTS

LE PROJET DE RACCORDEMENT DE DEUX LIGNES DE CHEMINS DE FER—LA LOI SUR LES CHEMINS DE FER ET LA COMMISSION

[Traduction]

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Comme la Société Kootenay and Elk Railway considère la récente décision de la Cour suprême comme

la permission de se joindre par un embranchement au Burlington Northern, le ministre dirait-il à la Chambre s'il a décidé de proposer des modifications à la loi sur les chemins de fer qui donneraient à la Commission canadienne des transports l'autorisation de tenir compte de l'intérêt public au Canada en statuant sur les demandes comme celle de la Société Kootenay and Elk Railway.

• (1520)

L'hon. Donald Jamieson (ministre des Transports): M. l'Orateur, je crois avoir déjà répondu il y a quelques jours en réponse à une question que posait le chef du parti du député. Toute la question de ce jugement fait présentement l'objet d'un examen. C'est un document considérable et j'attends encore qu'on me dise quelle a été en fait, l'interprétation juridique.

M. Harding: Vu l'urgence de cette question, quand le ministre prévoit-il informer la Chambre de la décision?

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que les deux questions soient à ce point étroitement reliées. En d'autres termes, je crois qu'il y a suffisamment de motifs pour interjeter appel ou prendre d'autres mesures en ce qui a trait à la décision de la Cour suprême. Cela pourrait prendre énormément de temps. Je suppose que ...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Nous sommes arrivés à la fin de la période des questions orales. Je regrette que plusieurs députés des rangées en arrière n'aient pas eu l'occasion de poser leurs questions. J'invite les députés des rangées en avant à réfléchir à la situation de ceux qui sont assis à l'arrière ...

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: ... qui tous les jours éprouvent de la difficulté à prendre la parole pendant la période des questions. Avant de passer à l'ordre du jour, je cède la parole au député de Sainte-Marie, en lui demandant d'être bref.

* * *

LES AÉROPORTS

SAINTE-SCHOLASTIQUE—LA RUMEUR DE DÉTOURNEMENT DE SUBVENTIONS FÉDÉRALES ET LEUR UTILISATION À D'AUTRES FINS

[Français]

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je commençais à désespérer, car j'ai à poser à l'honorable ministre des Transports une question ayant trait à l'aéroport de Sainte-Scholastique et, plus particulièrement, aux accusations sérieuses portées par le député libéral du comté d'Argenteuil à l'Assemblée nationale du Québec, à l'effet que la majeure partie des 40 millions de dollars affectés à l'aide aux municipalités de cette région avait été utilisée à d'autres fins.

L'honorable ministre des Transports pourrait-il clarifier cette affaire et dire jusqu'à quel point ces accusations sont fondées?

M. l'Orateur: J'ai l'impression que cette question a été posée hier ...